



Force Ouvrière
Voies Navigables de France

LA FORCE SYNDICALE

Avec FO, construisons notre avenir



Béthune, le 19 décembre 2016

DECLARATION PREALABLE au Conseil d'Administration de l'EPA-VNF du 19 décembre 2016

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les administrateurs,
Mesdames et Messieurs les membres du conseil d'administration,

Le Conseil d'Administration est convoqué ce jour pour examiner principalement le projet de budget 2017 de l'établissement.

Sans surprise, Force Ouvrière constate que ce projet s'inscrit dans la droite ligne du parcours dressés par le Projet Stratégique 2015-2020 qui impose une cure d'austérité drastique à l'établissement.

Force Ouvrière retiendra deux chiffres :

-Le montant des crédits d'investissement sur les infrastructures, fixé à 135 Millions pour 2017, soit 20 Millions de moins qu'en 2016, pourtant considérée comme une année de « vaches maigres ». Pour **Force Ouvrière**, de tels niveaux sont **notoirement insuffisants** pour faire face aux besoins de l'ensemble du réseau des voies navigables, évalués à 250 millions d'euros par an. Dès lors, **avec un tel budget « peau de chagrin »**, vous porterez la responsabilité de la dégradation du réseau, totalement inéluctable avec ces niveaux de crédits, avec toutes les conséquences qui pourront en résulter notamment en termes de sécurité !

À ce propos les intempéries du printemps dernier sont là pour témoigner de la très grande vulnérabilité de notre infrastructure, situation qui ne pourra que se dégrader dans un avenir proche, et ce d'autant plus que, **sans surprise**, nous ne trouvons pas la moindre mention du nécessaire plan d'urgence qui permettrait de faire face **au besoin estimé à 900 millions de travaux pour garantir la pérennité** de nos ouvrages et préserver ainsi la sécurité des personnes et des biens.

-Une baisse du plafond d'emploi de 71 ETP. Cette nouvelle baisse, qui s'ajoute à toutes celles des années précédentes conduit à un niveau d'effectif intolérable.

Votre proposition est totalement **inacceptable**. Elle laisse en effet supposer que les agents **(Eh oui, ce sont bien des agents qui se cachent derrière les ETP) ne font rien, et ne servent à rien**, et que l'on peut s'en débarrasser comme d'un mouchoir usagé !!

Une telle vision traduit bien évidemment un profond mépris pour les personnels de l'établissement. Et que dire du devenir des missions que ces agents assuraient ?

Force Ouvrière, tient à affirmer que la baisse combinée des budgets et des effectifs ne pourra qu'entraîner à très court terme **une dégradation très forte des niveaux de service** et ne pourra que déboucher **sur une fermeture du réseau secondaire** soit par manque d'effectif pour l'exploiter soit par l'effondrement de ses ouvrages.

Sur le poste de la masse salariale vous évoquez dans votre rapport la prise en compte des effets du protocole PPCR, qui conduit notamment à reclasser les AES dans le grade de chef d'équipe d'exploitation.

Monsieur le Président, **Force Ouvrière vous alerte** sur la position prise par votre Directeur général, qui **entend priver** les nouveaux chefs d'équipe du niveau de prime qui leur est dû, et leur maintenir celui correspondant à leur ancien grade par **ailleurs supprimé**. Vous comprendrez, Monsieur le Président que **cette disposition totalement illégale**, ne peut qu'engendrer l'indignation et la colère parmi ces personnels.

En marge de ces préoccupations majeures, **Force Ouvrière** a noté votre intention de généraliser les déclarations de chargement en ligne, avec notamment l'application VELI.

Si **Force Ouvrière** n'a pas de position de principe sur une telle démarche, nous tenons à vous alerter sur le fait qu'à ce jour, avec seulement 20 % de déclarations en ligne, les utilisateurs rencontrent des problèmes de saturation du réseau.

La décision de généraliser ce mode de déclaration ne doit pas être prise à la légère et il convient au préalable de s'assurer que le système mis en place pourra fonctionner.

Plus grave, derrière cette décision se profile une réorganisation des actuels centre de gestion avec la création d'un centre national de gestion. Il est de notre devoir de vous alerter sur le fait qu'à ce stade, les impacts sur les personnels concernés ne nous ont pas été explicités, et que sur ce point **Force Ouvrière** sera particulièrement vigilant.

Enfin, **Force Ouvrière dénonce** le fait qu'alors que les projets de réorganisations de l'exploitation sont menés tambour battant dans les DT, le décret relatif à l'Indemnité Compensatrice Temporaire **n'est toujours pas sorti**, ce qui a pour effet **de priver les agents impactés** par ces réorganisations de tout dispositif d'accompagnement. Cette situation, **est totalement inacceptable** et **Force Ouvrière** vous **demande** d'intervenir avec la plus grande énergie auprès des ministères de tutelle pour accélérer la sortie de ce décret. En tout état de cause, **Force Ouvrière exige**, dans l'attente de cette publication, que les projets de réorganisation **soient suspendus** afin d'éviter que les agents concernés ne soient **les « dindons de la farce » !**

Les administrateurs **Force Ouvrière**
représentant le personnel de VNF.

